

Présidence : Christian Gély, Vice-Président de la Chambre régionale d'agriculture et Yves Faure, Président de Terralia.

Animation : Jean-Pierre Bourdin, directeur général de la Chambre régionale d'agriculture

Etats généraux de l'alimentation Provence Alpes Côte d'Azur
Journée sur l'adaptation au changement climatique
le jeudi 21 septembre au Lycée Pétrarque à Avignon

Atelier 6 : Recherche et Développement

L'atelier R&D a réuni une quarantaine de personnes.

En introduction, Christian Gély rappelle l'importance de la R&D pour l'adaptation au changement climatique de l'agriculture de PACA. Toutes les filières et tous les systèmes de production sont concernés

Yves Faure complète en présentant le pôle de compétitivité Terralia dont un des axes stratégiques, en lien avec le thème de l'atelier, est la mise au point de systèmes de culture innovants, connectés ou durables.

Les participants sont invités à exprimer leur point de vue sur les orientations de la R&D qui permettront l'adaptation de l'agriculture régionale au changement climatique.

Plusieurs entrées thématiques sont proposées : la place de l'agriculteur dans la R&D, la définition de l'échelon pertinent, thématique ou filière, la prise en compte des territoires et le choix des leviers permettant de mettre en mouvement les acteurs.

Les points de vue exprimés et les échanges permettent d'établir un **constat en plusieurs points**.

La démarche agroécologique s'inscrit dans une approche système, multifactorielle et participative. Dans ce contexte, la R&D évolue vers plus de transversalité et l'implication de multiples acteurs, de l'agriculteur au chercheur. De nouvelles méthodologies se développent, moins analytiques et plus qualitatives, davantage de l'ordre du diagnostic. Les travaux sont multisites, non randomisés, et conduits au sein des exploitations. Les agriculteurs, jusque-là plutôt bénéficiaires de la R&D, en deviennent acteurs. Les structures R&D étant à « taille humaine », les échanges sont facilités et les méthodes de travail adaptables. Cette démarche s'inscrit dans le long terme avec un processus d'innovation par étapes. Bien que déterminants dans ce domaine, les travaux de recherche « de terrain » sont moins soutenus et moins reconnus que des travaux plus analytiques, mieux « calibrés » pour les publications scientifiques qui sont la base de l'évaluation des chercheurs.

Les impacts du changement climatiques étant perçus avant tout au niveau des productions, **la R&D est principalement un outil des filières**. Les travaux sur l'adaptation portent sur des thématiques spécifiques (besoins en froid des espèces cultivées, amélioration variétale...). Selon les objectifs, ils peuvent être réalisés en station ou chez les agriculteurs. Les entreprises de transformation doivent sécuriser leur approvisionnement ce qui nécessite une R&D adaptée à leurs besoins. Par ailleurs, pour gagner en efficacité, les filières doivent interagir, sur des thématiques communes (irrigation, protection biologique intégrée, pollinisation...).

Les outils cartographiques, les images satellites et plus généralement **les outils numériques permettent d'appréhender la dimension territoriale du changement climatique**. L'expertise agrométéologique est nécessaire pour envisager l'adaptation fine des productions aux terroirs et des systèmes agricoles aux territoires.

Le but final de la R&D est **d'inscrire l'agriculture dans un modèle de développement durable** permettant de satisfaire les attentes des citoyens et les goûts du consommateur.

Les propositions
Atelier 6 : R&D

Proposition 1 : Développer des écosystèmes R&D

- Favoriser les interactions entre acteurs et les projets multipartenariaux
- Intégrer la recherche en sciences sociales dans les travaux sur les systèmes
- Développer des pôles R&D régionaux
- Etablir une gouvernance régionale avec des objectifs stratégiques
- Donner des moyens d'animation et d'appui au montage de projet
- Mettre en place une simplification administrative des demandes de subvention et sécuriser les financements

Proposition 2 : l'agriculteur acteur de la R et D :

- Limiter la verticalité dans le travail des chercheurs et donner des moyens pour la recherche de terrain
- Appuyer la R&D sur les groupes et les réseaux d'agriculteurs.
- Diffuser et partager les résultats de la R&D avec les agriculteurs

Proposition 3 : le choix de l'échelon pertinent pour la R&D

- Privilégier l'échelon filière pour les thématiques spécifiques
- Organiser la coordination thématique
- Développer les projets partenariaux interfilières sur problématiques transversales
- Retenir la dimension territoriale pour les thématiques R&D en lien avec l'agroclimat

Proposition 4 : mettre le consommateur au centre de la réflexion :

- Orienter la R&D pour permettre à l'agriculture de prospérer dans un environnement favorable (par l'équilibre des écosystèmes, la régulation des bio-agresseurs par des auxiliaires...)
- Répondre aux attentes des consommateurs sur les critères nutritionnels et gustatifs par les innovations alimentaires.